



ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Caroline Bachmann

Grand nuage orange, 2020

Huile sur toile, 30 x 24 cm



2020 © Dorothée Thébert Filliger

La quête inlassable du Léman

De Rodolphe-Théophile Bosshard à Pietro Sarto dont nous avons déjà parlé en illustration des derniers numéros, le lac Léman a inspiré les plus grands artistes. Ils sont nombreux à l'avoir peint, à avoir rempli des carnets de croquis et d'aquarelles, gravé des estampes. Dans la lignée des peintres à avoir fréquenté le motif, il y a les scènes de plein air autour du lac de François Bocion, les vues panoramiques d'Alfred Chavannes, voire l'expressionnisme presque géométrique des vues de l'arc lémanique par Ferdinand Hodler, ou encore les peintures de Félix Vallotton, dont les compositions transforment les formes et les couleurs en éléments décoratifs fondamentaux. Aujourd'hui, parmi cette palette de peintres, Caroline Bachmann offre une vue renouvelée

du paysage grandiose du lac Léman. Son travail artistique soutient toutes les comparaisons avec les plus belles peintures du genre et s'inscrit dans la grande lignée de cette activité paysagère, quand les peintres s'installent face au Léman pour vivre les spectaculaires métamorphoses du panorama lémanique.

Dans son atelier, au cœur du village de Cully, Caroline Bachmann tente l'aventure depuis près de dix ans et se mesure à cette indomptable surface liquide. Elle fixe le lac Léman sous des formes infinies de lumière à travers d'innombrables variations. Elle prend des notes au crayon depuis une fenêtre et réalise plus de 300 croquis, comme autant de diagrammes rapides avec des indications approximatives sur la composition et les couleurs. Elle puise ensuite dans ce vaste stock pour créer quelque chose qui puisse exister au-delà des préoccupations historiques de l'art et trouver sa propre identité dans une symbiose complexe.

Peintre inlassable d'un même paysage, Caroline Bachmann recompose des visions observées aux premières lueurs du jour et qui s'ouvrent sur le Valais, le lac et les montagnes, au point que la matière même du paysage disparaît dans l'épuration des formes et les nuances de lumière comme une invitation à se perdre dans la promesse d'un ailleurs. Le motif du cadre peint qui entoure sa peinture renforce cette invitation à franchir le paysage réel dans un autre espace, dont la symbiose nous offre une représentation renouvelée du paysage lémanique. C'est cette dualité entre la représentation figurative et sa relecture graphique de la réalité qui la fascine. Un décalage qui constitue pour elle une fontaine de vie qui ne s'épuisera jamais. Une sorte de renaissance de tout ce que l'art renferme d'inspiration perpétuelle, et que le lac Léman ne cesse d'inspirer aux artistes. Elle vient d'être récompensée du prestigieux Grand Prix suisse d'art/Prix Meret Oppenheim 2022.

■ Patrick Ernst

SOMMAIRE

Billet du Président	4
Appels de l'AVIVO	7
Libre opinion : L'inflation, source sournoise de précarisation	8
Les brèves	10
Regards sur... : Lacunes de cotisations	14
Charlotte et Gaston :	16
Coup de projecteur	20
Avec nos sections	26
Courrier d'une lectrice	33
Changement climatique : Nos rivières deviennent des cimetières	35
Va et découvre ton pays : Le fort d'artillerie de Champex	38
À lire et à relire	40
Histoire : Aux origines de la gymnastique vaudoise	44
Réflexion	47
Chanson et poème : Le soleil - Charles Baudelaire	52
Jeu-concours	55

Prochain délai de rédaction : 10 novembre 2022

BILLET DU PRÉSIDENT



■ Raymond Durussel

L'impassé énergétique : que faire ?

Dans le billet du *Courrier de l'AVIVO* N° 2 de cette année, j'avais tenté de vous alerter sur la situation actuelle en matière de consommation d'énergie, je ne reviens pas sur les chiffres et les graphiques globaux qui montrent son évolution et l'influence de la production énergétique sur le climat en particulier.

Les derniers développements, suite du conflit en Ukraine, montrent que, face aux pénuries énergétiques possibles à court terme, les politiciens de toute l'Europe envisagent de produire plus d'énergie électrique en recourant aux combustibles fossiles... autres que russes, mais pas renouvelables ! Les bons conseils d'économies énergétiques de détail pleuvent de nouveau dans les médias (éteindre en sortant, ne pas laisser couler l'eau, etc.) L'appel à calmer le chauffage (19°C) et à une climatisation raisonnable (pas plus bas que 27°C) aussi. C'est très bien, mais on le savait déjà.

Essayons, en citoyens responsables, de voir ce que l'on peut faire à plus long terme. Tout d'abord, faisons le compte de notre propre consommation. Le chiffre articulé d'environ 100 000 kWh comme consommation moyenne d'énergie par année par habitant en Suisse peut paraître excessif. Mais il est possible de se rendre compte grossièrement de ce que nous consommons : les factures d'électricité indiquent les kWh utilisés, pour le mazout de chauffage et l'essence c'est de 10

kWh par litre brûlé. Pour les avions, compter environ 0,5 litre de kérosène par passager et par 100 kilomètres volé (aussi 10 kWh par litre). L'énergie par personne contenue dans les achats de ménage et de nourriture est de 20 000 à 30 000 kWh par an.

Tous les objets privés qui nous entourent (maison, meubles, voiture, électroménager, ordinateur, téléphone, etc.) et les infrastructures que nous utilisons (écoles hôpitaux, transports, etc.) contiennent de l'« énergie grise » qui a servi à les construire ou à les fabriquer et nous les usons plus ou moins vite jusqu'à remplacement, soit autant de kWh de plus. Cette frénésie énergétique est aussi récente et ne sera certainement pas supportable à terme.

Alors que faire ?

Tout d'abord, obtempérer aux appels à être raisonnables et cohérents, ce n'est pas trop difficile et cela fait des économies, mais sans culpabiliser.

Il ne s'agit cependant pas de passer du tout au rien toutes affaires cessantes. Ainsi, « liquider » trop vite un objet qui fonctionne bien pour le remplacer par un objet neuf moins « gourmand » peut être aussi nuisible même si l'existant utilise de l'énergie fossile.

Deux pistes concrètes

L'avion : sans tomber dans les excès du milliardaire Arnault (en mai 2022, 18 vols en jet privé en 46 heures et 176 tonnes de CO₂ émises), l'avion reste énergétiquement le pire moyen de transport (le 1 % de la population mondiale qui l'utilise produit ainsi 50 % des émissions totales de CO₂). La plus grande partie des vols sont du pur loisir. Cela veut-il dire plus du tout d'avions ? Sûrement pas : retrouver sa famille émigrée en Australie tous les deux ou trois ans pour un Européen est un voyage admissible. Mais pour tout déplacement on doit avoir en tête

que si le train utilise 7,5 grammes d'équivalent pétrole par km passager, le bus en utilise 18, la voiture 32 et l'avion gros-porteur 37. Ces trente dernières années, le nombre de passagers d'avion a plus que quadruplé... Il faut donc absolument réduire le nombre de vols.

La viande : la production massive de viande est un phénomène récent, il mobilise énormément de forces dans l'agriculture qui produit alors des végétaux (maïs, soja, céréales) pour nourrir des animaux de boucherie et avec un recours massif aux énergies fossiles.

Nous consommons environ cinq fois plus de viande qu'il y a un siècle, est-ce raisonnable? Le fait de manger de grands mammifères comme les bovins est le signe d'une agriculture dépendante des énergies fossiles et donc

non durable. L'exemple le pire est celui des USA qui produisent du bœuf à l'aide de soja importé d'Argentine par exemple. Les fruits et les légumes, le lait et les œufs directement consommés par les humains ont une empreinte carbone trois fois plus petite que la viande de poulet ou de porc et vingt fois moins que la viande de bœuf. Cela signifie-t-il que nous devons tous devenir végétariens? Sûrement pas, mais limiter volontairement notre consommation de viande oui, en plus c'est sain et meilleur marché!

Il nous faut donc inverser la tendance. Allez, bon courage... À suivre

Référence : *Le monde sans fin* de Jean-Marc Jancovici et Christophe Blain. Bande dessinée pédagogique. 193 pages. Dargaud, 2021.

APPELS DE L'AVIVO

Appel à témoignage

Heureux Anniversaire Madame AVS!

Il y a 75 ans, en 1948, la loi instaurant l'AVS est entrée en vigueur et les premières rentes ont été versées. Ce bel anniversaire, le *Courrier de l'AVIVO*, veut le célébrer. L'AVS est devenue indispensable; elle est bien ancrée dans notre société et sa solidarité donne confiance pour l'avenir. Toutefois, aujourd'hui plus que jamais, elle doit être renforcée.

Vous avez des anecdotes, des souvenirs, des histoires laissés par des parents et des amis? Envie de les partager avec nous? N'hésitez pas à prendre la plume ou votre clavier. Adressez-nous vos messages, avis ou récits, 3 mots ou 30 lignes. Nous les lirons et les recevrons avec plaisir!

- Le Comité de rédaction du *Courrier de l'AVIVO*

Et vous lecteurs que souhaitez-vous pour notre AVS?

Que représente pour vous cette indispensable conquête sociale?

Adresse : Courrier de l'AVIVO, M. Patrick Ernst, Ch. de la Clouterie 11, 1612 Ecoteaux.
Envoi par courriel à : redaction@courrier-avivo.ch.

Appel aux bénévoles Permanences impôts 2023



L'AVIVO souhaite renforcer ses équipes de bénévoles dans le canton ainsi qu'à Lausanne et recherche des personnes pour remplir les déclarations fiscales du mois de février au mois de juin 2023.

Pour cette activité bénévole, nous demandons :

- ✓ Aimer le contact humain
- ✓ Respecter la confidentialité
- ✓ Être à l'aise sur un ordinateur
- ✓ Avoir des notions sur le programme VaudTax
- ✓ La possession d'un ordinateur portable est bienvenue.

Nous offrirons une formation de 6 journées uniquement aux personnes qui participeront à notre action impôts à Lausanne et/ou dans le canton. Tous les cours se dérouleront à Lausanne dès l'automne 2022. Pendant la formation et les permanences, les frais de transport ainsi que les frais de repas seront à la charge de l'AVIVO.

Pour plus de renseignements nous nous tenons également à votre disposition au 021 320 53 93 ou sur info@avivo-vaud.ch.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au sein de nos équipes.



■ René Knüsel
Professeur honoraire
à la Faculté SSP-UNIL

L'inflation, source sournoise de précarisation

Être au bénéfice d'une rente, par exemple en tant que retraité·e, expose à plusieurs formes de vulnérabilité. La principale est la déliaison avec le marché de l'emploi rémunéré. Prendre sa retraite, c'est ne plus être contraint par l'obligation d'exercer un travail salarié. En d'autres termes, c'est la libération d'une contrainte au profit de la reconnaissance d'un droit à un revenu garanti jusqu'au terme de sa vie.

En contrepartie, la personne à la retraite perd le lien à l'identité centrale que représente le travail dans nos existences. Le-la retraité·e doit conquérir une nouvelle place parmi celles reconnues. La concrétisation de cette identité nouvelle est encore bien partielle, probablement encore trop centrée sur la carrière achevée. Le-la retraité·e tend encore trop à se décrire par rapport à ce qu'était sa vie d'avant, d'ex-travailleur ou d'ex-employée. L'accès plus difficile aux biens et aux services constitue une autre vulnérabilité avec l'entrée en retraite. Garanti, le revenu du senior, qui quitte le marché de l'emploi, va toutefois diminuer. Cela va généralement de pair avec des besoins matériels moins importants à la retraite. Mais pour une partie des concerné·e-s, les revenus de compensation ne suffisent pas à satisfaire les besoins de base.

Les prestations complémentaires, censées répondre à ce problème, ne sont qu'un palliatif partiel. Rappelons que leur pérennisation actuelle n'était pas l'objectif fixé, puisqu'elles

devaient être transitoires, soulignant du coup l'insuffisance des montants versés, aujourd'hui encore. Une partie des retraité·e-s vit chichement, quand elle n'est pas dans la survie.



© Photo Adobe Stock

Un nouveau danger menace en particulier les personnes vivant aujourd'hui déjà de façon précaire : l'inflation. Ce phénomène économique avait pratiquement disparu des discours politiques et économiques. Il est aujourd'hui de retour. La hausse générale des prix touche certes toute la population, mais les bas revenus y sont particulièrement exposés. Les populations défavorisées doivent affronter au jour le jour des hausses de prix sans adaptation de leurs revenus ou avec retard. Leur défi est de survivre avec un pouvoir d'achat en berne.

Pour le-la retraité·e, une compensation de l'inflation est bien prévue dans la loi, mais elle n'intervient au mieux qu'au début d'une nouvelle année et elle n'est généralement que partielle. Par ailleurs, l'inflation se calcule en moyenne et son estimation est sujette à polémique. Elle est généralement minimisée pour éviter une trop forte pression sur les salaires, eux-mêmes suspectés d'être source d'inflation. À titre d'exemple, le SECO indique 0,5 % pour le premier trimestre 2022, alors que le Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich l'évaluait à 1,3 % !

Le retour de la spirale des prix est une très

mauvaise nouvelle pour les personnes de condition modeste et celles dont les revenus proviennent de prestations sociales. Les épargnant-e-s, peuvent aussi frémir, qui ont dû déplorer la baisse drastique du taux d'intérêt, voire son évolution négative.

Que faire? Toutes les stratégies individuelles sont à encourager pour acheter mieux. De plus, les revendications des retraités par l'intermédiaire d'organisations de défense de leurs droits deviennent indispensables. Mais, plus que tout, le public doit être informé, en particulier le monde politique, des situations individuelles indigentes qui sont vécues. Pour cela, les personnes concernées doivent être encouragées à parler de ce qu'elles vivent au quotidien.

COURRIER DE **L'AVIVO**

Nous recherchons deux personnes disponibles tous les deux mois le week-end avant l'impression de notre journal comme

Correcteurs

L'envoi des épreuves et le retour se font par courriel, donc l'accès à Internet est indispensable.

Il s'agit d'une mission bénévole.



Merci de vous annoncer à :
redaction@courrier-avivo.ch



▪ Andrea Eggli

Non-restitution des données de la plateforme mesvaccins.ch

L'OFSP, Office fédéral de la santé publique, regrette la non-restitution des données de la plateforme mesvaccins.ch. En mars 2021, en raison d'importantes failles de sécurité, la fondation mesvaccins.ch a désactivé sa plateforme qui exploite le carnet de vaccination électronique. L'OFSP prend acte que les utilisatrices et les utilisateurs du carnet de vaccination électronique de cette plateforme ne récupéreront probablement jamais leurs données. Les dernières recommandations du préposé fédéral à la Protection des données et à la transparence (PFPDT) de détruire toutes les données de vaccination mettent fin à toute possibilité de trouver une solution qui respecte à la fois les exigences légales et les standards en matière de protection des données. L'OFSP regrette la perte des données de vaccination, car près de 300 000 personnes sont concernées. Un certificat de vaccination est actuellement en développement pour une utilisation dans le Dossier électronique du patient (DEP). Il devrait être disponible dès la fin de l'année.

Statistiques de l'AVS 2021 (OFAS)

En décembre 2021, 2'470 700 personnes ont perçu, en Suisse ou à l'étranger, des rentes de vieillesse et 207 100, des rentes de survivants. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse a

augmenté de 1,3 %. Dans 14 % des cas, ces rentes ont été versées à des assurés résidant à l'étranger. Les cotisations des assurés représentaient 35,1 milliards de francs en 2021. La Confédération, deuxième source de financement en importance, a versé 9,5 milliards de francs. Le point de TVA prélevé en faveur de l'AVS a rapporté quant à lui 3,0 milliards de francs.

Les finances de l'AVS continuent d'être saines.

Statistiques de l'AI 2021 (OFAS)

L'assurance invalidité fédérale (AI) a octroyé en 2021 des prestations à quelque 460 000 personnes. Les comptes se sont soldés par un déficit de 0,4 milliard de francs (résultat de répartition) pour des dépenses de 9,8 milliards de francs. Avec 5,5 milliards, les rentes représentent la plus grande part des dépenses. Sur les 248 200 rentes d'invalidité versées, 219 900 l'ont été en Suisse et 28 300 à l'étranger. Les mesures de réadaptation ont été octroyées à environ 217 200 assurés pour un coût total de quelque 2,0 milliards de francs. 111 600 prestations ont été fournies dans le cadre de mesures médicales (essentiellement à des enfants atteints d'infirmités congénitales). Des moyens auxiliaires ont été remis à 67 500 personnes. Enfin, l'AI a fourni à 50 400 personnes des prestations visant la réadaptation professionnelle, pour un montant de 849 millions de francs.

La Finma contraint CSS à rembourser 129 millions de francs

L'Autorité de surveillance des marchés financiers (Finma) a ordonné à la caisse d'assurance maladie CSS de rembourser 129 millions de francs de primes excessives perçues entre 2013 et 2019 au titre de l'assurance complémentaire.

La Finma reproche notamment à la société

lucernoise d'avoir fait porter à ses seuls assurés au titre de l'assurance complémentaire l'ensemble des charges liées à des contrats avec des courtiers externes qui prospectaient également dans le domaine de l'assurance obligatoire, ainsi que des frais de gestion parfois injustifiés supportés de manière disproportionnée par ces assurés, qui assumaient en outre la majeure partie des frais de marketing et la totalité des frais de publicité du groupe CSS. Le remboursement bénéficiera aux assurés qui avaient souscrit une assurance maladie complémentaire auprès de CSS entre 2013 et 2019. Le montant du remboursement sera déterminé au cas par cas. La décision de la Finma n'est pas encore entrée en force.

Un congé d'adoption de deux semaines dès le 1^{er} janvier 2023

Les personnes qui exercent une activité lucrative et accueillent un enfant de moins de 4 ans en vue de son adoption pourront bénéficier d'un congé de deux semaines, financé par le régime des allocations pour perte de gain (APG). Ce congé d'adoption doit être pris dans le courant de l'année qui suit l'accueil de l'enfant. L'allocation d'adoption se monte à 80 % du revenu moyen de l'activité lucrative, mais au plus à 196 francs par jour. Si les deux parents exercent une activité lucrative, ils peuvent se partager librement les deux semaines de congé, mais ils ne peuvent pas prendre le congé en même temps. Par contre, l'adoption de l'enfant du conjoint ou du partenaire ne donne pas droit à l'allocation.

Congé paternité

En Suisse, depuis début 2021, les pères salariés ont droit à deux semaines de congé payé. Comme pour le congé maternité, l'allocation se monte à 80 % du revenu de l'activité lucrative, obtenu avant la naissance de l'enfant, mais au maximum à 196 francs par jour. Le congé est financé par le régime

des allocations pour perte de gain (APG). Il peut être pris en bloc ou sous forme de jours isolés dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. Par ailleurs, le père doit exercer une activité lucrative et reconnaître l'enfant. Le taux d'allocations de paternité versées a grimpé à 69 % un an plus tard (fin mai 2022) et se stabilisera vraisemblablement aux alentours de 70 %.

Grands-parents pour le climat et transition énergétique

Résoudre les problèmes du réchauffement climatique nécessite de consommer beaucoup moins d'énergies fossiles, car cette consommation rejette un gaz à effet de serre, le CO₂. Consommer beaucoup moins d'énergies fossiles va affecter toute notre économie réelle, car les flux de matières et de personnes reposent sur la consommation de pétrole. Se passer de pétrole, de gaz et de charbon implique de gérer une transition vers les énergies renouvelables.



LES BRÈVES

Pour nous aider à comprendre ces enjeux, les Grands-parents pour le climat ont mis sur pied une série de conférences avec Jean-Claude Keller, membre de la Commission scientifique GPclimat. Il s'agit de huit capsules vidéo d'une vingtaine de minutes chacune plus trois complémentaires sur des sujets comme Urgence climatique, Énergie et matières premières, Besoins et développement durable, Électricité et interconnexion des réseaux, etc., etc. On peut suivre ces conférences sur leur site internet (www.gpclimat.ch/fr/), à l'onglet « À l'école GPclimat ». Elles sont gratuites, à visualiser en direct ou à télécharger et durent environ 30 minutes chacune.

Bonne nouvelle pour la vallée de Joux : reliée de manière directe au reste du canton de Vaud

On peut désormais se rendre chaque heure d'Aigle à la vallée de Joux (VD) et inversement sans changer de train. Les convois de la ligne S2 du RER Vaud peuvent se séparer et desservir chaque heure simultanément Vallorbe et la Vallée de Joux. Dans le sens inverse, les deux convois se rejoignent au Day pour ne

former plus qu'un train en direction d'Aigle, en passant par Lausanne.

Un accord de collaboration signé cette année par Travys, les CFF et le Canton de Vaud a permis cette amélioration de l'offre. Les infrastructures de la ligne restent gérées par Travys, tout comme les points de vente de Vallorbe et du Sentier, qui restent ouverts. La desserte ferroviaire est opérée par les CFF. Le temps de trajet entre la vallée de Joux et Aigle demeurera comparable, avec près de deux heures.

La demande émanait avant tout de la Vallée de Joux, qui souhaitait exister sur la carte du RER et offrir une alternative à la voiture, mais aussi de l'Association pour le développement des activités économiques de la vallée de Joux, de toutes les entreprises, de l'école de formation en horlogerie de la vallée, de pouvoir offrir la possibilité de rallier la vallée de Joux en transport public.

La ligne de bus 613 de Travys Yverdon-Vallorbe proposera aussi des améliorations. Elle desservira la gare du Day avec des correspondances pour les trains de et vers la vallée de Joux, Aigle et Vallorbe pour la plupart des correspondances TGV. Une desserte des grottes de Vallorbe et de nouveaux arrêts en ville de Vallorbe sont également proposés.

Rectificatif AVS21

Tout à la fin du dossier AVS21 publié dans notre numéro N° 4 de 2022, page 50, dans la colonne « Les raisons du NON! », on dit que « parmi les femmes qui ont un 2^e pilier, une sur deux touche une rente inférieure à 1000 francs par mois ».

Une lectrice attentive nous fait remarquer que, en fait, selon l'OFS, Office fédéral de la statistique, en 2018, parmi les femmes qui disposent d'un 2^e pilier et qui ont pris leur retraite à 64 ans, une sur deux touche une rente LPP inférieure à 1'000.- francs par mois.

On le voit : ceux et celles qui peuvent partir avant ont des rentes plus élevées, car ils et elles avaient des salaires plus élevés (par exemple, pour les femmes qui prennent leur retraite à 58 ans, une sur deux va toucher une retraite inférieure à 1 600 francs). Il s'agit bien de nouvelles rentes : alors qu'on nous dit que les femmes ont des rentes toujours meilleures, car elles travaillent plus, on voit que la moitié des nouvelles rentières qui travaillent jusqu'à 64 ans ne touchent que 1000 francs par mois !

REGARDS SUR...



▪ Roland Rapaz

Lacunes de cotisations

Les précédentes présentations de calcul de rentes AVS s'appuyaient uniquement sur des exemples d'assurés ayant cotisé pleinement, soit 44 ans pour les hommes et 43 ans pour les femmes. Or, les rentes ne sont complètes que si on a cotisé pleinement. S'il manque des années de cotisations, la rente est diminuée au prorata. Comment cela se passe-t-il ?

Rappel

L'AVS est une assurance générale et obligatoire. Les personnes domiciliées en Suisse, les personnes exerçant une activité lucrative en Suisse, un frontalier par exemple, sont obligatoirement assurées et doivent payer des cotisations.

Les personnes exerçant une **activité lucrative** acquittent des cotisations du 1^{er} janvier de l'année civile qui suit celle où elles ont 17 ans révolus.

Les personnes **sans activité lucrative** acquittent des cotisations à partir du 1^{er} janvier de l'année civile qui suit leurs 20 ans révolus. Les cotisations versées de 18 à 20 ans sont appelées cotisations de jeunesse.

Pour bénéficier d'une rente AVS complète, les hommes doivent avoir cotisé pendant 44 ans d'ici à l'âge de référence de la retraite (65 ans) et les femmes 43 ans (âge de référence de la retraite 64 ans, si c'est encore la volonté du peuple le 25 septembre 2022).

Causes de lacunes de cotisations

Des lacunes d'années de cotisations peuvent être le fait de diverses causes :

- Vous êtes arrivé en Suisse après l'âge de vos 21 ans.
- Vous avez travaillé à l'étranger pendant plusieurs années.
- Votre employeur a oublié ou omis de vous déclarer à l'AVS.
- Vous percevez des indemnités journalières d'une assurance en cas de maladie ou d'accident.
- Vous effectuez de nombreuses missions de courte durée à l'étranger pour le compte de différents employeurs.

Pour être précisément au clair sur votre situation, vous pouvez commander un extrait de votre compte individuel à votre caisse de compensation AVS en tout temps.

Les lacunes de cotisation se paient par une réduction des rentes de 2,28 % par année manquante. Toutefois, vous pouvez y remédier sous certaines conditions.

Paiement rétroactif de cotisations

Contrairement au 2^e pilier, l'AVS ne connaît pas le rachat d'années manquantes pour combler des lacunes de prévoyance. Le versement de cotisations impayées est toutefois possible,



mais il doit s'effectuer dans les cinq ans qui suivent la fin de l'année civile où elles n'ont pas été payées. Ces paiements rétroactifs vous permettront d'éviter une réduction de votre rente.

Si vous avez des lacunes pour des années antérieures de plus de cinq ans, il ne vous est plus possible d'effectuer un paiement rétroactif et votre rente sera réduite à vie.

Exemple : *André et Florence, approchant de l'âge de la retraite, ont demandé un extrait de leurs comptes AVS. André constate deux années de lacunes de cotisations sur son compte. En effet, il y a quinze ans, le couple a séjourné deux années à l'étranger. Et ils n'avaient pas pensé à payer des cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG. Malheureusement, pour lui, un paiement rétroactif de cotisations pour ces deux années n'est plus possible (limite à cinq ans). Il touchera donc une rente diminuée de $2 \times 2,28 \%$, soit inférieure de $4,56 \%$. Imaginons que du fait de ses revenus il ait eu droit à une rente maximale de 2 390 francs, il ne touchera alors que 2 281 francs. Pour Florence, la situation n'est pas pareille, car à la suite de son apprentissage, engagée dans l'entreprise, elle paie des cotisations AVS depuis l'âge de 18 ans. Elle aura donc ses 43 ans de cotisations à 64 ans, malgré les deux ans de lacunes.*

En outre, l'AVS prévoit trois possibilités de « rattrapage »,

- En prenant en compte les cotisations de jeunesse payées avant l'âge de 20 ans, c'est-à-dire à 18, 19 et 20 ans. C'est ce qu'il s'est passé pour Florence dans notre exemple ci-dessus.
- Des « années gratuites » qui ne sont accordées

que pour celles qui manquent avant le 1^{er} décembre 1979. La personne doit en outre avoir été assurée pendant cette période. (art. 52d du règlement de l'AVS)

- Les périodes de cotisations payées entre le 31 décembre précédant la retraite et le moment de la naissance du droit à la rente.

Exemple : *Un assuré, né en juin, va recevoir sa première rente AVS au mois de juillet suivant son 65^e anniversaire. S'il accuse des lacunes de cotisations, l'AVS pourra donc prendre en compte celles qu'il aura versées du 1^{er} janvier au 30 juin.*

En revanche, les versements de cotisations qui ont lieu après avoir atteint l'âge de la retraite ne sont en aucun cas pris en compte.

¹ Je ne trouve pas le motif de ce rattrapage. Je pense qu'il devait probablement faire partie du paquet de la 9^e révision de l'AVS acceptée par le peuple en 1978. Cette révision comprenait entre autres mesures un relèvement progressif de l'âge de la femme (déjà) ouvrant droit à la rente de couple de 60 à 62 ans.

CHARLOTTE ET GASTON

Le Soleil et la Lune

Comme chaque année, durant tout l'été j'aimerais que les saisons s'arrêtent, que les journées continuent d'être si longues et que la détente qui accompagne la chaleur persiste à jamais. Et puis, quand l'automne arrive, j'en suis très contente. Il y a de si belles journées avec une lumière très particulière qui nous fait tout voir d'un œil neuf, tout est moins écrasé par le soleil. Et puis quand je vois mes amis qui aiment le froid et qui ont tant souffert pendant la canicule être enfin soulagés, je me dis que l'arrière-saison a bien des avantages.

Cet après-midi je suis partie rendre le livre que j'avais emprunté à Gaston et, tout en flânant en chemin, je me délectais de toutes ces nouvelles couleurs qui apparaissent chaque jour dans les arbres, les fleurs et même dans les vêtements des gens que je croisais. La lumière m'éblouissait parfois, mais ce n'était pas désagréable. Alors que je plissais les yeux de contentement, une voix familière m'a soudain interpellée. C'était Gaston.

– Alors Charlotte, on navigue à l'aveugle ?

– Oh Gaston, je ne t'avais pas vu. Et puisque tu es là, voici ton livre de randonnées.

– Merci. Puisque nous y sommes, j'ai envie de faire la balade que nous proposait Jean-Paul Lemarcheur dans un ancien numéro du *Courrier de l'AVIVO*. Est-ce que ça te dirait de m'accompagner ?

Je me souvenais de la description d'un lieu insolite, une petite grotte dans laquelle un homme avait entassé toutes sortes d'objets. Une atmosphère intime et touchante devait y régner. Je lui ai répondu : « – Ah oui, l'excursion pour laquelle il faut une lampe de poche. »

– Alors je passe te prendre à neuf heures. Je m'occupe du casse-croûte et de l'éclairage.

De retour chez moi j'ai pris un bon repas pour avoir des forces demain et préparé mon sac

à dos. J'aime aller au lit en ayant toutes mes affaires en ordre pour le lendemain. Je suis du matin comme on dit, mais j'aime bien flâner en me levant. J'aurais bien du temps avec mon lève-tard d'ami. Partir en randonnée à neuf heures, c'est Gaston tout craché. Moi, à cette heure-là, je fais déjà ma première pause.

J'ai enfilé mon pyjama deux pièces bien chaud et je commençais à me laver les dents pour aller au lit quand soudain j'entendis la sonnette. Surprise et un peu inquiète à cause de l'heure tardive, je suis allé répondre en courant et qui était devant moi ? Gaston vêtu d'une grosse veste et portant une lampe frontale. « – Mais que fais-tu là ? »

– Je viens te chercher. Il est neuf heures. Tu n'as pas vu le temps passer ?

– Euh, non. Mais si ! Mais il est l'heure d'aller se coucher.

– Pour ceux qui dorment oui, mais pour ceux qui aiment marcher la nuit, c'est la bonne heure.

J'ouvrais de grands yeux et regardais fixement mon ami. Mes neurones s'activaient chaotiquement et cherchaient à comprendre. Comment ça, « marcher la nuit » ?

– Il est confortable ton training Charlotte, mais prends aussi une bonne doudoune. J'ai aussi une lampe pour toi.

Nous devons avoir un drôle d'air, lui avec sa lampe frontale verte – un œil de Cyclope – et moi brandissant ma brosse à dents qui me dégoulinait sur les doigts. Peu à peu me revenait à l'esprit ce dont parlait ce monsieur Lemarcheur : la randonnée nocturne, la découverte des sons de la nuit, le calme de la nature, les animaux furtifs et les hululements des chouettes, le plaisir de sentir le sol sous ses pieds sans vraiment avoir besoin de le voir. Un truc pour se casser une jambe, oui !

– Mais Gaston, je ne vais jamais y arriver, je tombe de sommeil...

Je vis son visage se décomposer par la déception. Plus un mot ne sortait de sa bouche et tout son entrain avait disparu. J'en étais toute désolée. « – Mais où as-tu prévu de nous emmener? »

– Oh pas loin. Tu sais, il suffit de s'écarter un peu des habitations et la nature est toute proche. Je voulais aller voir le lever de lune dans une heure. Nous aurions été de retour bien avant minuit, je sais que tu n'aimes pas te coucher trop tard. Mais si tu...

– Bon! Alors faisons une folie. Attends-moi au salon, je me prépare et on y va. Et puis tant que nous y sommes, fais-nous un petit café, tu

connais ma cuisine, ça m'aidera à garder les yeux ouverts.

Son visage s'illumina aussi vite qu'il s'était assombri et quelques minutes plus tard j'avalais un de ces délicieux cafés qui vous ragaillardit tout le corps.

Nous avons marché d'un bon pas. Du moment que nous sortions, autant que cela en vaille la peine et qu'une bonne dépense physique nous récompense. Et puis, marcher de nuit avec une lumière verte est très agréable. On n'est pas ébloui et cantonné dans le rayon de la lampe et on peut assez bien profiter du paysage.

Qui est vraiment transformé c'est certain, mais c'est assez plaisant. Ensuite nous avons pu admirer le lever de la lune, grosse et orangée puis tournant au blanc éclatant, c'était magnifique. « – Tu sais, Gaston, ce soir c'est aussi magnifique qu'un lever de soleil ».

– Il y a longtemps que je n'en ai pas vu un, mais tu as raison, le lever d'un astre est souvent émouvant.

Cette nuit-là j'ai dormi d'une traite comme une souche. Quel plaisir! Le lendemain matin je me suis étonnée moi-même de me lever à sept heures en pleine forme. J'ai alors décidé, toute contente de m'offrir un croissant bien mérité par mon aventure de la veille.

– Alors Madame Charlotte, une demi-livre comme d'habitude?

– Vous rajouterez un croissant ce matin.

– Je vois que c'est fête. Ce sera tout? L'idée m'est alors venue d'une douce vengeance. Et si j'allais faire profiter du lever de soleil mon cher Gaston?

– Rajoutez-moi encore un croissant au beurre et un pain au chocolat.



Caroline Bachmann

Lune avec vague, 2022

Huile sur toile, 30 x 24 cm

■ Signé Charlotte

COUP DE PROJECTEUR

Gustave Buchet, un peintre vaudois qui a adhéré à la modernité

Le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) à Lausanne, sur le site de Plateforme 10, a présenté une belle exposition rétrospective, qui a hélas pris fin, consacrée à Gustave Buchet (1888-1963). L'un des intérêts de celle-ci était de bien montrer l'évolution de l'artiste. Cela nous donne l'occasion de mettre en lumière son œuvre picturale. À Genève, il est d'abord dans le sillage de Ferdinand Hodler, ce dont témoignent ses premiers tableaux. On a pu voir aussi une grande toile symboliste *L'éternel printemps*, encore très hodlérienne. Mais, à Paris dès les années 1910, il se libère vite de l'emprise du maître bernois. Il se relie à l'avant-garde, à travers le cubisme et le futurisme, sous l'influence notamment d'Ossip Zadkine, ainsi que de Robert et Sonia Delaunay. Buchet passe par étapes de la figuration à l'abstraction, comme en témoigne son *Autoportrait* de 1917. Quant à sa *Mise au tombeau* abstraite de 1918, elle fait presque scandale! Ses gravures érotiques relèvent elles aussi d'une volonté de provocation dans laquelle il se plaît. Le peintre s'est toujours réclamé de la totale liberté de l'artiste. Il s'imprègne également du futurisme. Rappelons que ce mouvement, fondé par Marinetti en 1909, rejette le monde ancien et exalte la

modernité, la machine, la vitesse, l'énergie vitale.

La deuxième salle de l'exposition montrait la forte influence sur Buchet du purisme de Le Corbusier et Amédée Ozenfant. Ce



Gustave Buchet. *Pont et remorqueur*.
1921, Huile sur carton, 74 × 55 cm.

Lausanne, Musée cantonal des Beaux-Arts. Acquisition, 2019. © 2022 Gustave Buchet. Familles Bron Bersier Biber. Photo : MCBA.

mouvement, profondément marqué par le machinisme moderne, se réclame d'une peinture régie par la règle et le compas. Les compositions rigoureuses du Vaudois, alternant lignes droites et courbes, ainsi que formes géométriques, ont donc quelque chose de mathématique. Il privilégie des couleurs dans le brun-ocre, le noir et le gris. De ces années vingt datent aussi ses sculpto-peintures en plâtre coloré et un projet de décor de théâtre cubiste.

Puis l'artiste revient à une certaine figuration, cependant réduite à l'essentiel, qui atténue ce que ses compositions strictement abstraites avaient d'un peu répétitif. On reconnaît dans ses toiles des bâtiments (étrangement vides et qui rappellent Giorgio de Chirico), des bateaux comme dans *Pont et remorqueur*, ainsi que des objets : bouteilles, pinceaux, flûtes à champagne, livres, les pipes de ce grand fumeur, mais réinterprétés par le peintre. De cette période datent aussi ses célèbres nus féminins qui, tels des statues antiques privées de leurs têtes et de leurs bras, se bornent à des torsos hiératiques. En 1939, Buchet retourne définitivement à Lausanne, où sa peinture est diversement accueillie : le pudique public vaudois est choqué par l'érotisme qui se dégage de ses nus sensuels, tandis que d'autres lui reprochent d'avoir atténué et rendu plus humain son cubisme... Dans ses dernières décennies de création, il renoue avec des couleurs plus chaudes.



Gustave Buchet. *Bord de Seine au printemps.*
1929, Huile sur toile, 92,5 × 65 cm.

Collection privée, Suisse. © 2022 Gustave Buchet. Familles Bron. Bersier Biber.

Gustave Buchet est donc l'un des rares peintres vaudois à être sortis d'une peinture figurative assez traditionnelle et avoir adhéré à l'avant-garde artistique. Mais cet aspect de sa production audacieuse, la plus intéressante dans son parcours, ne fut vraiment redécouvert qu'après sa mort.

■ Pierre Jeanneret

Un géant de la photographie et une belle histoire d'amitié

À la différence de ses présentations habituelles, la Fondation Gianadda propose une exposition des œuvres d'Henri Cartier-Bresson (1908-2004), l'un des plus grands photographes du XX^e siècle. Mais c'est aussi une histoire d'amitié entre lui, le peintre Sam Szafran et Léonard Gianadda. À la mort du

premier, le second a légué au troisième les 225 tirages, la plupart dédiés, reçus en cadeau du photographe. Un lien très fort s'est donc tissé entre les trois hommes.

Le visiteur appréciera la grande variété de cette exposition. On y sentira l'influence du mouvement surréaliste, dont Cartier-Bresson fut proche dans les années 1930, avec notamment le corps flou de l'artiste Leonor Fini nue dans une piscine. D'autres sujets sont plus graves, surtout au regard de ce que l'on sait aujourd'hui : ainsi ces vues du ghetto de Varsovie, avant sa liquidation par les nazis. Quant aux paysages, le photographe préférait les saisir dans la brume. Cartier-Bresson, lui-même issu d'une famille de la grande bourgeoisie, fut un temps un « compagnon de route » du Parti communiste français, et collabora au journal *Ce Soir* dirigé par Louis Aragon, ce qui le conduisit à des prises de vue que l'on peut rattacher au réalisme poétique, à l'instar par exemple des films de Jean Renoir ou René Clair. En témoignent les célèbres photos de gamins parisiens des quartiers populaires (les « poulbots ») portant un pain. Cartier-Bresson fit aussi une série de portraits de célébrités de la littérature, des arts visuels ou du cinéma. Il réussit magnifiquement à cerner le caractère de ses sujets. Les plus belles à nos yeux sont celles consacrées à Henri Matisse devant une toile, avec une colombe (de la Paix) dans sa main, ou encore cette extraordinaire photo d'Alberto Giacometti marchant dans la même posture devant ses bronzes filiformes de personnages en mouvement. Sans oublier celles, touchantes, de



*a Sam une de mes ^{meilleures} photos
pour célébrer sa première
son prof. Henri*

Derrière la gare Saint-Lazare, place de l'Europe.
Paris, 1932

© Fondation Henri Cartier-Bresson / Magnum Photos.
Collection Szafran, Fondation Pierre Gianadda

Bruxelles. 1932

© Fondation Henri Cartier-Bresson
Magnum
Photos. Collection Szafran,
Fondation Pierre Gianadda



l'artiste dans son village du Val Bregaglia aux Grisons, avec sa mère Annetta tant aimée. Sur le plan strictement esthétique, on admirera l'art d'Henri Cartier-Bresson de « saisir l'instant » et le mouvement, ainsi que son goût des contrastes noir-blanc, ou entre deux éléments d'une même photo, comme celle des amoureux s'embrassant dans un cimetière, probablement un autre héritage des Surréalistes, qui aimaient les rencontres improbables.

Une salle consacrée aux peintures de Sam Szafran (1934-2019), et particulièrement à ses fameux escaliers presque kafkaïens, vient utilement compléter cette exposition.

■ Pierre Jeanneret

**« HENRI CARTIER-BRESSON ET LA
FONDATION PIERRE GIANADDA »,
MARTIGNY.**

JUSQU'AU 20 NOVEMBRE 2022.



Henri Cartier-Bresson
photographie
Léonard Gianadda,
le 2 septembre 1994

© Photo Monique Jacot
Collection FPC

La Ville de Renens a le plaisir de vous présenter deux spectacles entre humour et musique classique

Humour avec Simon Romang, le vendredi 7 octobre 2022 à 20 h heures.

« Poussette ! »

Être père? Une vraie aventure, selon Simon Romang. Dans *Poussette!* l'humoriste vaudois évoque les détails croustillants qui font qu'il craque pour sa petite Lili. Ce nouveau papa ne cache rien des nuits trop courtes et des immenses câlins.



Après *Charette!* qui parlait de son destin contrasté de fils de paysan devenu comédien, couronné d'un Prix de l'humour SSA, Simon Romang raconte sa vie bousculée d'apprenti papa dans *Poussette!* Avec Lili, un bébé qui préfère « les miettes du sofa aux purées bios et n'importe quel objet aux beaux jouets en bois », il a déjà beaucoup appris même lors de l'accouchement où selon lui, la mission des pères tient en deux mots : « Être là et ne rien faire ». Écrit avec sa compagne Florence Annoni, ce nouveau spectacle est rempli de petites étincelles d'amour et de pépites de rire. Mise en scène : Alain Borek et Simon Romang,

avec la collaboration artistique de Georges Guerreiro, Paul Walther, Florence Annoni, Sébastien Corthésy, Marc Donnet-Money.

Opéra Jeune Public le dimanche 6 novembre 2022 à 17 heures.

La compagnie du Rossignol présente *Alice et les sortilèges*

Inspiré d'*Alice au pays des merveilles*, cet opéra de poche proposé par la Compagnie du Rossignol met en musique le voyage d'une petite fille dans un monde bizarre. *Alice et les sortilèges* est écrit et composé par Robert Clerc qui joue également le rôle de Monsieur Lapin avec la soprano Capucine Keller dans le rôle d'Alice. Entourés d'un septuor constitué de solistes de l'OSR (Orchestre de la Suisse romande), les deux protagonistes vont raconter comment Alice traverse avec étonnement et aplomb, un monde qui ne l'attend pas et qu'elle semble construire autour d'elle. La petite fille sage tente d'appliquer à un environnement sans logique, un discours, des connaissances, des éléments acquis à l'école, mais en vain. Le pays des merveilles est un monde où l'étrange jaillit par surprise, d'un glissement du quotidien. Un monde qui est en fait une émanation de la réalité. Direction : Antoine Marguier. Soprano : Capucine Keller. Solistes de l'OSR : Caroline Baeriswyl (violin), Marine Wertz (clarinette), Katrin Herda (basson), Gérard Métrailler (trompette), Alexandre Faure (trombone), Ivy Wong (contrebasse), Michael Tschamper (percussions).

LES 7 OCTOBRE ET 6 NOVEMBRE 2022.

A LA SALLE DE SPECTACLES DE RENENS,
RUE DE LAUSANNE 37

AVEC NOS SECTIONS

Nouvelles du comité de rédaction

Bienvenue à Pierre Butty

Né en 1962, Pierre Butty est pharmacien de formation mais s'est orienté très tôt dans la communication après ses études.

Il a travaillé comme responsable de la communication de l'Alimentarium, musée de l'alimentation à Vevey, puis des Services industriels de Lausanne.

Président de la section Vevey et environs de l'AVIVO depuis le printemps 2018, il a rejoint le comité de rédaction du *Courrier de l'AVIVO* en juillet 2022.



Grillade du 10 août

La grillade marque la fête de l'été par un temps magnifique et très chaud!



54 personnes participent à l'événement au bord du lac à l'Union nautique de Morges, au lieu-dit « le Carré ».

Le président nous fait un petit discours de bienvenue.

Sections de Morges

Course au Sanetsch

Par un temps magnifique, nous partons mercredi 6 juillet pour le col du Sanetsch. 45 personnes y participent. En route, nous nous arrêtons pour le café croissant au restoroute du Grand-Saint-Bernard à Martigny, une halte toujours bien appréciée. Puis nous poursuivons notre course et allons jusqu'à Savièse par la route du col du Sanetsch, environ 28 kilomètres de route épique en lacets et épingles à cheveux. Heureusement, notre conductrice Isabelle est habile et a les nerfs solides pour circuler sur cette route de montagne particulièrement difficile. Notre car passe les tunnels à 2-3 centimètres près. Que d'émotions! Nous arrivons enfin au restaurant du Sanetsch où un excellent repas nous est servi dans un décor panoramique. Le retour se fait dans la bonne humeur après une belle journée.



Puis de sympathiques grillades sont servies aux nombreux convives, accompagnées de salades et de biscuits pour le dessert. Des mets soigneusement préparés par les membres.

Un grand merci aux membres du comité de l'Union nautique pour leur aide précieuse, ainsi qu'aux bénévoles.



Sortie au Musée de la Vigne et du Vin à Arbois

Par beau temps, mercredi 7 septembre, nous partons pour Arbois dans le Jura français, en passant par Pontarlier. Nous faisons un arrêt à Mijoux pour le café croissant. Puis, vers 11 heures, nous arrivons au Musée de la Vigne et du Vin pour une visite guidée. Le musée est situé au cœur de la ville dans une magnifique bâtisse entourée de vignes. L'exposition montre la façon dont les anciens vignerons du Jura fabriquaient le vin, de la récolte jusqu'à l'embouteillage.



À 12h30, nous partageons un repas au restaurant de La Finette à Arbois composé d'un excellent menu rustique très copieux. Nous reprenons la route et rentrons par Champagnole et la vallée de Joux. Nous faisons un arrêt au cirque du Fer-à-Cheval, agrémenté d'une petite balade. Frédéric, le chauffeur, nous fait un exposé de géologie, après des commentaires très intéressants tout au long de la journée. Entre Morez et Les Rousses, nous avons fait un arrêt pour un apéritif, tandis que l'orage gronde au loin, nous avons eu juste le

temps de monter dans le car avant que la pluie n'arrive!

Nous sommes parvenus à Morges dans la soirée après une journée bien remplie. Tout le monde est ravi de cette belle journée.



■ Pierrette Spack

Sections de Nyon

Bonne nouvelle

Après quelques mois difficiles, la section de Nyon a convoqué une assemblée générale le 8 septembre. Les 67 membres présents ont élu un nouveau comité qui prend les rênes de la section avec dynamisme. Joëlle Carriot est la nouvelle présidente. L'ancien comité a été chaleureusement remercié pour son engagement. Bienvenue à la nouvelle équipe!



Des précisions suivront dans le prochain numéro.

Section de Renens

Sortie de la section de l'AVIVO Renens le 27 juillet

Nous sommes partis de Renens en train pour Champex à 7h30 afin d'arriver à midi. Malheureusement, en raison d'un problème technique qui a retardé le train de 15 minutes, les correspondances n'ont pas suivi et nous avons dû improviser sur la suite de l'organisation de notre journée. Patience et jeu de cartes ont permis de passer le temps.



Une partie du groupe a visité le Jardin botanique alpin Flore-Alpe situé à 1500 mètres d'altitude, pendant qu'une autre partie s'est rendue directement au restaurant.



Lors de cette visite dans ce décor d'altitude, nous avons pu apprécier environ quatre mille espèces de plantes qui fleurissent sur plus

de 6000 m² : aussi bien des espèces de la flore locale, des régions avoisinantes que des massifs montagneux d'Europe.



Les groupes se sont retrouvés par la suite au restaurant où un bon repas nous attendait. Après une bonne tarte aux myrtilles, nous sommes allés faire le tour du lac de Champex pour ceux qui en avaient envie, car sa superficie est de 11 ha. C'est un magnifique endroit et une jolie station de montagne. Nous avons passé une belle journée malgré nos aventures sur l'horaire. Le wagon qui nous était réservé a permis de créer une bonne ambiance de dialogues et de convivialité. Comme dit le proverbe : Les voyages, ça forme la jeunesse.

Mi-été de l'AVIVO de Renens mercredi 17 août 2022

Belle journée au refuge de Renens pour notre broche de l'année, et cela en particulier parce que l'année dernière la pandémie de Covid nous a obligés d'annuler ce rendez-vous annuel.





De nombreux membres étaient présents, toujours avec le sourire et la bonne humeur pour se rassembler et pouvoir discuter des belles choses de la vie. Un grand merci à nos cuisiniers bénévoles pour l'excellent repas qui a suivi. La tombola, qui nous remplit toujours d'espoir, fait comme d'habitude des heureux et des petits trous dans le porte-monnaie.



Nous avons poursuivi notre rencontre par un après-midi joyeux en compagnie de notre musicien Bertrand Favre sur des airs d'accordéon. Il régnait une très bonne ambiance et ça, c'est agréable! Je tiens à remercier à titre personnel notre nouveau comité ainsi que notre présidente fraîchement arrivée depuis une année.

Bravo à tous les bénévoles pour la mise en place des tables, chaises, décoration et surtout du service afin que nos membres soient toujours enchantés et satisfaits. À l'année prochaine.

■ Marie-France Marteau

Section Orbe et environs

Soupe aux pois au Casino

Un plaisir sans cesse renouvelé à l'occasion de la traditionnelle soupe aux pois de la section AVIVO d'Orbe et environs.

Un Casino animé, une salle bien garnie pour cette journée conviviale, une dose de bonne humeur, et l'opportunité de papoter.

L'aubaine de se remplir la bedaine sans arrière-pensée, d'oublier les contraintes quotidiennes pour un moment d'amitié. Plus d'une centaine de membres sont venus pour favoriser les papilles gustatives, qui ne sont pas en reste avec la soupe aux pois concoctée par Gilbert Locher et son staff averti.

Des participants qui ont applaudi tous les bénévoles concernés à la réussite de cette magnifique rencontre.



Les gens s'installent gentiment

Les invités du jour, Mme Schertenleib, municipale urbigène, s'est exprimée dans un esprit de bonnes relations et Raymond Durussel président de l'AVIVO Vaud est intervenu en chansons.

Une fois les estomacs satisfaits, place à la partie récréative avec un jeu de loto interne qui permet de terminer cette journée divertissante dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

■ Alain Michaud

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

Section du **Chablais Vaudois**

Michel Renaud, président
Distillerie 1, 1867 Ollon, Tél. 079 684 29 11
Courriel : mi.renaud@bluewin.ch.

Section de **Lausanne**

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration : Tél. 021 312 06 54
Courriel : bureau@avivolausanne.ch
Service social : Tél. 021 312 06 54
Courriel : social@avivolausanne.ch.

Section de **Morges**

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel : eric.voruz@bluewin.ch

Section de **Nyon et environs**

Secrétariat : 90, Route de St-Cergue, 1260
Nyon, Tél. 022 361 15 14 ou 022 361 52 70
CCP 12-6386-7.

Section d'**Orbe et environs**

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel : avivo-orbe@bluewin.ch.

Section de **Renens**

Case postale 630, 1020 Renens,
Tél. 021 636 40 33,
Courriel : avivorenens@bluewin.ch.

Section de **Sainte-Croix**

Luigi Vanetta
Rue de la Promenade 11, 1450 Sainte-Croix
Tél. 024 454 45 65
Courriel : luigi.vanetta@bluewin.ch.

Section de la **Vallée de Joux**

Bernard Walter, Président
Rue Paul-Golay 16, 1341 l'Orient
Tél. 079 657 27 62.

Section de **Vevey et environs**

Case postale 45, 1800 Vevey.

Section d'**Yverdon-les-Bains et environs**

Rte de la Robellaz 14,
1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel : avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres : Fr. 12.-

Abonnement de soutien : Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction :

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch

Administration, abonnements :

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch

Fichiers informatiques pour la publicité :

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Editeur responsable : AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch.

Impression : CopyPress Sàrl à Puidoux

Site Internet : www.avivo-vaud.ch

Comité de rédaction : Michel Guenot, président,
Andrea Egli, vice-présidente, Eva Gloor,
Mica Arsenijevic, Pierre Butty, Pierre Jeanneret
et Bernard Walter

Relecture : Evelyne Brun.

Une de nos lectrices nous a écrit pour partager son étonnement quant aux tarifs des concerts de l'OSR pour la saison prochaine

En effet, elle venait de recevoir le programme de l'OSR pour la saison prochaine, avec les tarifs pour les abonnements. Elle a été étonnée de constater que pour les catégories 1, 2 et 3 (soit les meilleures places), il y a 6 catégories, il n'y a pas de possibilité de tarif réduit pour les abonnements AVS, AI, demandeurs d'emploi ou jeunes en dessous de 25 ans... Elle se demandait si c'était une pratique habituelle et alors quelle en était la justification pour un organisme subventionné.

Nous avons contacté M. Yann Rod, délégué aux seniors de la Ville de Lausanne, qui nous a informés que l'OSR est subventionné par Genève et le Canton de Vaud, mais pas par la Ville de Lausanne.

Joint aussi, le Service de la culture de la Ville de Lausanne nous explique que l'Orchestre de la Suisse romande est une fondation de droit privé dont les ressources publiques proviennent pour l'essentiel des subventions de la Ville de Genève et de la République et Canton de Genève. Les concerts présentés à Lausanne reçoivent un soutien du Canton de Vaud.

Pour ce qui est des institutions culturelles lausannoises, la plupart proposent bien des tarifs réduits dans **l'ensemble des catégories d'abonnement**. C'est en particulier le cas de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, de l'Opéra de Lausanne, du Sinfonietta, de l'Ensemble vocal de Lausanne ou du Pulloff Théâtres. D'autres proposent des abonnements à prix unique (et à catégorie unique), mais très accessible (Théâtre 2.21, Arsenic, Théâtre Kléber-Méleau, Théâtre de Vidy). L'Association vaudoise des Amis de l'OSR a pour vocation de promouvoir l'activité de l'OSR dans le canton de Vaud et en Suisse romande et de pérenniser la venue de l'orchestre symphonique à Lausanne. Elle offre les réductions de prix seulement pour les catégories mentionnées en début d'article. Leur plein tarif est plus bas que le plein tarif genevois, parce que les concerts dans le Canton de Vaud sont une reprise. Mais ils disent ne pas avoir assez de fonds pour pouvoir instaurer une réduction AVS, AI, demandeurs d'emploi ou jeunes **pour les 3 catégories les plus chères**. C'est dommage que les mélomanes les moins bien lotis financièrement ne puissent pas profiter de ces catégories... Nous pensons qu'un effort devrait être fait dans ce sens.



© Magali Dougudofas

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nos rivières deviennent des cimetières

La sécheresse provoque une mortalité inédite de la faune piscicole. Face aux lits des cours d'eau qui se vident à vue d'œil, les autorités environnementales tentent de sauver ce qui peut l'être encore. Reportage.

« Nous arrivons déjà trop tard, des milliers de poissons sont déjà morts », constate Cédric Henry lors d'une intervention de sauvetage dans le Forestay à la hauteur de Puidoux. Pour le garde-pêche responsable d'une partie des cours d'eau de Lavaux, la situation est sans précédent. En fonction depuis onze ans à la DGE (Direction générale de l'environnement), jamais il n'avait vu une telle hécatombe. Malgré l'ombre générée toute la journée par les arbres qui longent ce ruisseau, la température de l'eau est trop élevée : « Au-delà de 20 degrés, écrevisses à pattes blanches et truites farios subissent déjà un stress. Dès 24 degrés, leur vie est menacée. Je vous laisse imaginer à 27 ». Ces températures élevées empêchent une oxygénation de l'eau.



Surplombant Savigny, le ruisseau de Saint-Amour est complètement asséché. Pour Yann Chenaux et Frédéric Aebi (à droite), la puanteur dégagée par les cadavres de truites et d'écrevisses jonchant le lit de la rivière est difficilement supportable. À cet endroit, l'eau devrait leur arriver à la taille



Les pertes de poissons sont impressionnantes dans tout le pays. Des centaines d'actions de sauvegarde sont effectuées chaque semaine en Suisse. L'écrevisse et la truite sont particulièrement touchées, comme ici, dans le Forestay à la hauteur de Puidoux-Village

Manque d'oxygène

L'hypoxie représente une spirale infernale pour les habitants des rivières. Faute de courant, l'eau n'est plus brassée et ne présente plus suffisamment d'oxygène pour les poissons. Avec l'abaissement du niveau des eaux, les vertébrés sont pris au piège et se retrouvent coincés dans des ruisseaux où l'or bleue ne circule plus : « Nous avons vu des centaines de truites en train d'agoniser à la recherche d'oxygène », se remémore Frédéric Aebi, membre de l'école de pêche à Servion.

Comme très souvent dans la nature, tout un écosystème souffre lorsqu'un maillon est absent : « Moins il y a d'eau, plus celle-ci se réchauffe vite, moins elle est oxygénée. Sans compter le manque de brassage des polluants », précise Louis Deslarzes, garde-pêche responsable de la ville de Lausanne et de la région Jorat-Mézières. Si pour l'heure les autorités environnementales sauvent ce qui peut l'être encore, un des meilleurs remèdes serait un changement de saison : « Il faudrait

vraiment que les températures baissent et que la pluie arrive », ajoute Cédric Henry.

Solutions

Avec cette sécheresse, tout le travail de rempoissonnement et d'amélioration des eaux des années passées semble avoir été vain. Mais pour le garde-pêche, la nature se fragilise au fil des épisodes de sécheresse (en 2018, le manque de pluie s'était déjà fait ressentir), mais possède aussi de grandes qualités d'adaptation. Ainsi, dès que l'eau fera son retour dans les rivières, les poissons déplacés par les garde-pêches repartiront en amont pour retrouver leurs lieux de vie habituels : *« Les poissons ont un esprit colonial, dès que leur espace redevient accessible, ils y retournent. C'est ce que l'on appelle « le homing ».*

Le plus important pour le professionnel est de veiller à maintenir toutes les classes d'âge de l'animal dans le futur : *« Il faut deux à trois ans pour les truites avant d'avoir une majorité sexuelle ».*

Si les pêches électriques permettent de limiter la casse, d'autres solutions sont envisageables. Pendant longtemps, seules les questions économiques et sécuritaires étaient prises



Grâce au procédé de pêche électrique, les deux garde-pêches peuvent déplacer les poissons quasiment sans stress. Le but est de les remettre dans de l'eau mieux oxygénée en aval ou en amont avant que les pluies fassent remonter le niveau des ruisseaux

en compte en matière d'aménagement des rivières suisses. Protection contre les crues, canalisations et enterrement de nombreux cours d'eau, sans oublier le drainage agricole. Les pêcheurs qui constatent les détériorations des cours d'eau, année après année, exigent un changement du point de vue politique. C'est du moins le cas pour Frédéric Aebi : *« L'homme est-il vraiment obligé de s'approprier l'intégralité de l'eau lors du captage d'une source, ne pourrions-nous pas en redistribuer une partie ? », s'interroge-t-il.*

Depuis plusieurs années, on entend souvent parler de renaturation des cours d'eau : *« Notre regard sur les rivières a changé. Des travaux de remaniement permettent de redonner leur espace aux rivières »,* informe Cédric Henry. Pour son collègue de la DGE, le changement climatique nous oblige à reconsidérer la rivière : *« De nombreuses interventions ont déjà porté leurs fruits. Comme la renaturation de la Broye entre Lucens et Granges-près-Marnand »,* ajoute Louis Deslarzes. Favoriser une dynamique naturelle des rivières, voilà en quoi consistent ces interventions humaines.

À l'image de la Broye aux abords de Lucens, 37 kilomètres de cours d'eau ont ainsi été renaturés dans le canton depuis 2010. Faire machine arrière en supprimant digues et canaux, refroidir l'eau en replantant des arbres, tout cela dans le but de redonner leur santé d'antan aux cours d'eau du pays. Une question reste cependant en suspens : n'est-il pas trop tard ?

■ Thomas Cramatte
Article paru dans
Le Courrier Lavaux-Oron,
le 18 août 2022

Crédits photos © Thomas Cramatte - Le Courrier Lavaux-Oron



Malgré une importante mortalité constatée sur le cours d'eau, le butin de cette journée se monte à 126 individus (mélange de truites et d'écrevisses à pattes blanches). Les poissons seront inventoriés avant d'être réintroduits le plus proche possible de leur lieu de vie. Ils pourront ainsi naturellement remonter le cours d'eau

Les pêcheurs sont aux premières loges quant aux ravages du changement climatique. Si la pratique de la pêche en rivière connaît un certain regain d'intérêt (surtout depuis la pandémie), cela diminue également l'effectif des poissons dans les cours d'eau. Pour protéger la faune de nos rivières, les méthodes de ventes des magasins spécialisés changent : « *Mieux vaut perdre des ventes aujourd'hui, plutôt que de perdre les richesses des rivières locales* », avoue Yann Chenaux, gérant d'un magasin de matériel de pêche installé à Servion. La situation est telle, que ce dernier ne serait pas contre une éventuelle interdiction d'accéder aux rivières pour sauver leurs habitants.

VA ET DÉCOUVRE TON PAYS

Le fort d'artillerie de Champex (VS)

On ne présente plus le lac de Champex, bien connu, l'un des plus beaux plans d'eau de montagne à 1500 mètres d'altitude, à la fois animé et calme, très apprécié des familles. Mais sait-on qu'à proximité est situé un fort d'artillerie? Il a été construit dans le roc d'octobre 1941 à décembre 1942 et répondait à l'esprit du Réduit national institué par le général Guisan, vu les plans d'invasion de la Suisse par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. Il n'était pas un élément isolé, mais faisait partie de tout un réseau de fortifications et était notamment en contact avec l'immense fort de Dailly. Puis, pendant la guerre froide, il fut modernisé et adapté à la guerre nucléaire. Classé « secret » jusqu'en 1999, ensuite désaffecté, il fut repris par l'Association Pro Forteresse. Il peut aujourd'hui être visité. Nous n'enfreignons donc dans cet article aucun secret militaire...

On pénètre dans le fort par une entrée camouflée en rocher. Puis on suit un

labyrinthe de longs couloirs bétonnés. Ceux-ci sont marqués par de nombreux coudes, afin de limiter les dégâts provoqués par une éventuelle explosion due à un accident interne ou par un tir ennemi. On traverse plusieurs salles, contenant notamment d'imposantes génératrices d'électricité fonctionnant au pétrole, ainsi que d'immenses réservoirs d'eau et de combustible, puis les réserves de munitions. On accède enfin à une batterie de 10,5 centimètres, pouvant tirer des obus jusqu'à 20 kilomètres.

Celle-ci avait pour but de détruire si nécessaire la route du Grand-Saint-Bernard, pour éviter l'intrusion de chars blindés sur le territoire suisse. Le tir à cette distance était bien sûr indirect, c'est-à-dire que les servants du canon ne voyaient pas la cible. Une série de cibles étaient préprogrammées, ce qu'on verra dans la salle des cartes, dans celle du calcul de tir et dans la centrale de communication téléphonique. On constate

que, bien sûr, pendant la Seconde Guerre mondiale, et jusqu'à sa fermeture, le fort ne jouissait pas de l'informatique!

Dans un autre axe est installée une batterie de 7,5 centimètres à tir direct, notamment antichars, pour empêcher une pénétration ennemie depuis le Val Ferret. Pour sa défense extérieure, le fort disposait de fortins extérieurs d'infanterie (que l'on ne visite pas) équipés de mitrailleuses et de lance-mines de 8,1 centimètres.

Au retour, on peut voir les « lieux de vie » de





la fortification, conçus pour abriter 150 hommes : une grande cuisine, le réfectoire de la troupe, le mess des officiers avec sa table recouverte d'une nappe blanche et sa vaisselle, les dortoirs (avec 3 lits superposés bien exigus) pour loger la troupe, la chambre du commandant de compagnie. On remarque que les WC sont antérieurs à la féminisation de l'armée suisse ! L'ensemble représente 600 mètres d'installation. On parcourt donc une véritable ville souterraine secrète creusée dans la montagne. Pour cette visite guidée d'environ une heure, on fera bien de se munir d'une « petite laine », car la température qui y règne est de 14 degrés.

Le lac et le fort de Champex, but d'excursion pour une section de l'AVIVO, pourquoi pas ?

■ Pierre Jeanneret



TOUTE L'ANNÉE, LES VISITES DE GROUPES (MINIMUM 10 PERSONNES) SE FONT SUR RÉSERVATION. POUR PLUS DE PRÉCISIONS, S'ADRESSE À L'OFFICE DU TOURISME : CHAMPEXLAC@SAINT-BERNARD.CH.

À LIRE ET À RELIRE



Delia Owens *Là où chantent les écrevisses*

Points, 2021, 460 pages.

Le titre peut surprendre : c'est l'endroit le plus éloigné possible dans la nature là où les animaux sont encore sauvages et il est programmatique de ce récit.

Sur la côte marécageuse de la Caroline du Nord vit misérablement une famille. Le père est violent et la mère excédée et meurtrière va laisser tomber toute sa famille et filer. Au fil des années 1950, les frères fuient eux aussi et la petite Kya reste seule avec son père qui l'abandonne bientôt. On peut craindre d'avoir affaire à un roman larmoyant, mais ce n'est pas le cas du tout. Cette fille des marais habitant un État où le racisme anti-noir est encore patent et où les préjugés sont tenaces va se débrouiller de façon remarquable dans ce milieu hostile et faire de la nature environnante son alliée. Le monde sauvage l'accueille. En sauvageonne elle découvre l'environnement, l'observe et le dessine au point de devenir une artiste accomplie douée d'un œil scientifique affûté. Adolescente, elle se lie à un ami qui, poursuivant ses études en ville, la laissera tomber. Ce thème de l'abandon est récurrent et seule la beauté et l'étrangeté de la nature magnifiquement décrite par Delia Owens qui est biologiste et zoologue vont permettre à Kya de passer les obstacles. À la fin des années 1960, le cadavre d'un jeune homme qui a fréquenté Kya est découvert et la jeune femme est soupçonnée ce qui rajoute au suspense du récit.

Questionnement sur les valeurs humaines et sur celles de la nature, ce roman est un hymne à la complexité de la nature et de l'humain.

■ Jean-Daniel Murith



Olivier Meuwly *L'UDC vaudoise 1921-2021. De l'opposition paysanne au néoconservatisme*

Infolio éditions CH, Gollion, 2022, 223 pages.

Le prolifique historien radical Olivier Meuwly nous livre un nouvel opus consacré au PAB/PAI/UDC, des origines à nos jours. Comme toujours, son ouvrage est solidement étayé sur de nombreuses sources. Bien que commandité par le parti « agrarien » à l'occasion de ses 100 ans d'existence, il reste distancié et on peut louer le souci d'objectivité de l'auteur, même si certaines de ses interprétations sont discutables. Meuwly montre bien que le PAB suisse (Parti des paysans, artisans et bourgeois), de ses débuts en 1917 aux années 1960, s'est constitué par opposition au Parti radical alors tout-puissant : volonté de fonder un parti défendant en priorité la paysannerie qu'il juge délaissée par ce dernier, lutte pour le système proportionnel aux élections législatives, adopté en 1919 pour le Conseil national, mais qui ne sera instauré que beaucoup plus tard pour le Grand Conseil vaudois. En même temps, le PAB au niveau national offrait un mélange de conservatisme, d'antimatérialisme rural opposé aux villes « décadentes » et de virulent antisocialisme. Une section cantonale vaudoise est fondée en 1921. Elle va éditer un journal, *Le Pays vaudois*. Lors des années 1930 – celles de la crise économique – elle va paradoxalement se rapprocher de la gauche socialiste : ce qui les unit, c'est surtout leur combat commun pour la proportionnelle, et aussi un certain anticapitalisme. Cela même si certains, dans le parti, se laissent tenter par l'extrême droite, voire le fascisme. Ainsi, il invite à voter en 1937 pour l'interdiction de la franc-maçonnerie, initiative qui sera rejetée au niveau national. Le parti, tant suisse que vaudois, a bénéficié de la présence dans



ses rangs de fortes personnalités, dont il est malheureusement impossible de mentionner ici tous les noms. On fera une exception pour celui du député Charles Bettens, grand défenseur du suffrage féminin, accordé aux Vaudoises en 1959, et en 1971 seulement au niveau fédéral!

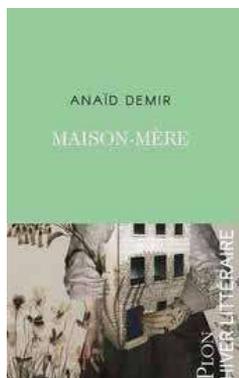
En 1955, le parti change de nom et devient le PAI (Parti des paysans, artisans et indépendants). Il se rapproche par étapes des partis bourgeois, pour finir par former avec eux l'Entente vaudoise. Il obtient grâce à cette alliance un premier conseiller d'État en la personne de Marc-Henri Ravussin. Cependant, le PAI a de la peine à s'imposer dans les villes. Et il reste une formation politique presque exclusivement masculine. Olivier Meuwly montre bien les débats qui animent et parfois divisent le parti, sur la question européenne, sur l'aménagement du territoire (initiative Delafontaine en faveur de la création de zones agricoles), pour ou contre l'initiative Sauver Lavaux, sur les initiatives xénophobes lancées par un certain Christoph Blocher qui monte en puissance, ou encore sur le thème du nucléaire.

Force est de constater que le PAI vaudois s'essouffle,

il est en perte de vitesse, avant qu'il n'adhère dans les années 1990 aux thèses blochériennes, malgré quelques réticences, surtout verbales, face aux outrances, et notamment à certaines affiches, de l'UDC suisse. On voit que l'auteur éprouve peu de sympathie pour ce courant... C'est néanmoins l'adhésion au populisme et au néoconservatisme blochérien qui relance le PAI vaudois, devenu UDC, et lui ouvre un électorat urbain. Il s'opère donc dans le parti un net virage à droite.

Le livre d'Olivier Meuwly est riche d'enseignements et de lecture agréable. Deux réserves cependant. Sur le fond, on aurait pu attendre de l'auteur qu'il entre davantage dans les entrailles du parti et montre comment ses membres vivent leur appartenance à celui-ci, non seulement sur le plan politique mais aussi convivial et personnel. Quant à son style d'écriture, que nous qualifierions de « fleuri », on l'apprécie ou non. L'emploi assez systématique de termes à connotation ironique, voire dépréciative, lorsqu'il s'agit des socialistes et même du PAI, peut agacer. On a en revanche l'impression que le Parti radical, lui, a toujours fait tout juste...

■ Pierre Jeanneret



Anaïd Demir *Maison-Mère*

Plon, 2022,
206 pages.

Journaliste, critique d'art, commissaire d'exposition, Anaïd Demir est d'origine arménienne et, dans ce livre, plonge dans les racines familiales. Revenant dans la maison de son enfance, en banlieue parisienne, elle parcourt les pièces, de la vue extérieure initiale à la vue aérienne finale.

Ce livre autobiographique part à la découverte de l'histoire de la famille au travers des langues : « La famille entière s'adressait à moi en arménien et uniquement en arménien. Mes parents parlaient en turc avec mes frères, ma sœur, mes tantes, mes oncles, mes grands-mères, qui eux-mêmes leur répondaient en turc. Entre frères et sœur, cousins, cousines, c'est-à-dire la nouvelle génération, on se parlait tous en français, la langue de notre vie sociale encore balbutiante. »

C'est aussi toute l'histoire de l'Arménie qui surgit au fil des détours de cette maison, depuis l'Antiquité jusqu'au terrible génocide de 1915 et aux pogroms qui ont suivi. Mais c'est aussi une fête des sens, odeurs et saveurs d'une cuisine orientale délicieuse.

L'histoire d'une famille devient, sous la plume de l'auteure, l'histoire d'un peuple et les lecteurs sensibles à l'écriture sensuelle et poétique d'Anaïd Demir prennent un grand plaisir à parcourir, de la cave au grenier, cette Maison-Mère doublement majuscule.

■ Jean-Daniel Murith

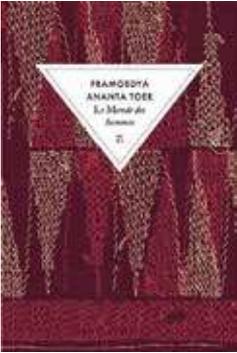


Dominique Mazuet *Les vaux et les choses*

Éditions Delga, 2020,
308 pages.

Aimez-vous les auteurs polémistes ? Vous serez gâté... et avec humour. L'écologie, stade ultime du capitalisme ? Première question immédiatement soutenue par une image commentée du « DAHU » animal doté de deux pattes latérales plus courtes qui fait qu'il ne peut que tourner indéfiniment en rond... et de l'affirmation péremptoire : « L'écologie est l'opium du peuple ». Attention, l'auteur ne conteste pas les problèmes climatiques actuels et l'agression de notre mode de production. Il dénonce le fait que l'idéologie écologique ne constitue pas une véritable alternative à la société actuelle, car elle ne change pas les rapports de classe. Vous l'avez compris, Mazuet est un marxiste très documenté et plein d'humour. La couverture sur le mode maoïste des grandes années avec un Emmanuel Macron... à trois bras, en témoigne d'entrée. Mais plus sérieusement, partant de l'idée qu'une société n'est capable de se poser que les problèmes qu'elle peut résoudre, Mazuet constate que l'idéologie écologiste ne dépasse pas le mode de production actuel et constitue la dernière tentative du capitalisme pour calmer la petite bourgeoisie en quête d'une perspective rassurante. Malgré ses excès polémiques et son appréciation que Marx et Engels avaient déjà compris tout ça, cet ouvrage décapant est intéressant, car il brise quelques tabous et émet des doutes non dénués de sens sur les perspectives concrètes qui peuvent surgir des dernières vagues de la contestation écologique.

■ Raymond Durussel



Pramoedya Ananta Toer

Le monde des hommes

Éditions Zulma Poche, 2017-2021 (Une édition en 4 volets sur l'Indonésie de 1880 à 1920 : Le monde des hommes (522 pages), Enfants de toutes les nations (510 pages), Empreintes sur la terre (691 pages), La maison de verre (591 pages).

Racontée à ses co-détenus dès 1973 en prison où il n'a pas le droit d'écrire (Pram y a passé en tout plus de 20 ans), puis rédigée dès 1975, cette œuvre maîtresse de « Pram » (1925-2006), interdite en Indonésie jusqu'en 2005, décrit la trajectoire d'un jeune Indonésien « Minke » entre 1880 et 1920. La politique coloniale des Néerlandais y est décrite avec son oppression des populations locales et l'exploitation sans retenue des ressources de cet archipel de 13 500 îles, habitée aujourd'hui par plus de 270 millions d'habitants et avec plus de 1000 ethnies, entre l'Australie et l'Asie. Dans le premier volet, l'enfance de Minke est confrontée aux limites restreignant à tous les niveaux la formation des indigènes et aux tentatives réussies de sa future belle-mère pour diriger une exploitation agricole.

Dans le deuxième volet, marié, Minke assiste à la spoliation de sa belle-mère, veuve d'un Blanc dont elle n'était que concubine, qui se voit privée de l'entreprise agricole qu'elle avait développée. Minke quant à lui, voit son mariage avec une mineure annulé et son épouse expatriée de force en Hollande où elle ne tardera pas à mourir.

Dans le troisième volet, Minke développe des associations, un journal et tente d'organiser ses compatriotes dans des structures dépassant

les ethnies sans toutefois remettre en cause la domination hollandaise. Cela débouche finalement sur sa mise en exil intérieur pour 5 ans, sans procès et sans possibilité de se défendre, sur une île dont il ne peut sortir et sans communications avec l'extérieur.

Dans le quatrième volet, la parole est à son tortionnaire, indigène lui aussi, qui suit pas à pas Minke pour l'empêcher de développer ses projets et qui a en même temps une admiration totale pour ce compatriote dont il partage les aspirations. Pour finir, quand Minke revient dans la société, les Hollandais ont exproprié toutes ses possessions, naturellement sans procès et Minke se laisse mourir. Sa belle-mère récupère finalement ses écrits d'exil.

Ces pages donnent envie de mieux connaître ce monde de volcans sous les tropiques et interrogent sur les pratiques coloniales que l'on retrouve aussi en Inde ou en Afrique sous l'égide des Anglais et des Français.

■ Raymond Durussel

Aux origines de la gymnastique vaudoise

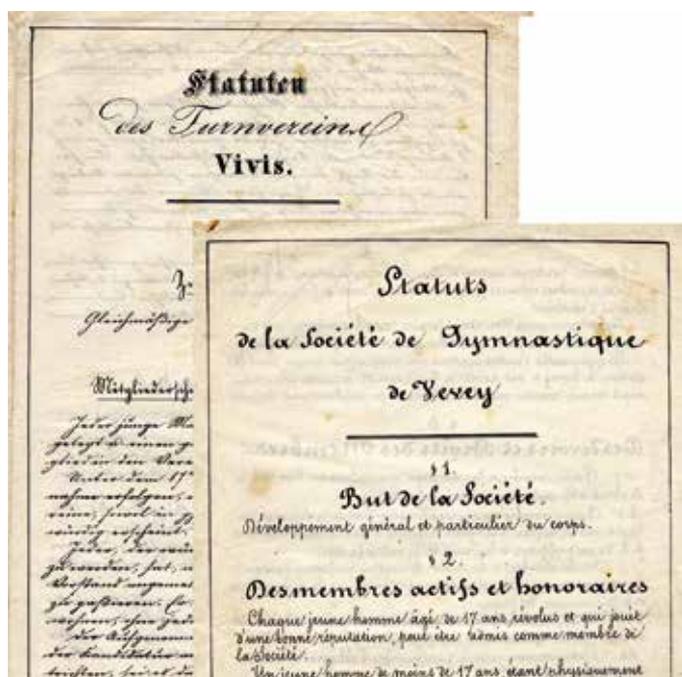
L'Association cantonale GymVaud compte aujourd'hui 121 sociétés et un peu plus de 20500 membres, dont environ 70 % de gymnastes féminines. La moitié environ ont moins de 16 ans. La Fête cantonale de juin 2022, à Yverdon-les-Bains, a réuni quelque 10000 gymnastes de tous les âges et de tous les niveaux sportifs imaginables.

Lors de sa fondation en 1858, l'association présente un tout autre visage : cinq sociétés, quelques dizaines de membres, tous adultes et masculins. Les premières fêtes sont quasi confidentielles et prendront progressivement de l'ampleur grâce notamment au développement des chemins de fer.

Les débuts de la gymnastique vaudoise sont liés à ceux de la gymnastique suisse. Il s'agit d'une importation de la gymnastique allemande, initiée au tout début du XIX^e siècle essentiellement dans le cadre de sociétés d'étudiants porteuses d'un idéal nationaliste (unification de l'Allemagne) et démocrate. Ces sociétés ne sont donc pas particulièrement bien vues par les autorités en place et, en fonction des variations de la situation politique, voient leurs dirigeants s'exiler en Suisse où ils contribuent à l'extension du mouvement gymnique jusque-là embryonnaire et limité, comme en Allemagne, au milieu étudiant. Ces gymnastes portent, comme les étudiants, un sautoir aux couleurs de leur société, une tradition en voie, depuis quelques années, de totale disparition.

La première société vaudoise voit le jour à Lausanne en

1835, dans le cadre de la société d'étudiants de Zofingue, libérale et démocrate. Louis Ruchonnet et Paul Ceresole, futurs présidents de la Confédération, en ont fait partie. Elle disparaît en 1866, concurrencée par une autre section, l'actuelle Lausanne-Bourgeoise, fondée en 1845 par des candidats refusés parce qu'ils n'étaient pas étudiants. Le recrutement se fait dès lors principalement dans le milieu des commerçants, souvent dans la ligne radicale, et d'autres sociétés suivent à Yverdon, Vevey, Morges et Nyon. Mais aussi à Ste-Croix, dans un milieu plus ouvrier lié à la petite mécanique. Cette évolution sociologique est identique dans le reste du pays : la gymnastique conserve quelques rares



La section de Vevey rédige ses premiers statuts (1855) en français et en allemand
(Archives de Vevey-Ancienne)



La plus ancienne photo d'un gymnaste vaudois : le Veveysan Edwin Sillig, vainqueur du saut à la perche lors de la Fête cantonale de Nyon (1864) ; il porte la casquette et le sautoir hérités des sociétés d'étudiants

(Archives de Vevey-Ancienne)

sociétés d'étudiants et se développe dans les villes commerçantes des cantons industrialisés, protestants et radicaux, ou dans les régions rurales en voie d'industrialisation (textile, petite mécanique, horlogerie). La campagne vaudoise attendra, comme les cantons ruraux, catholiques et conservateurs. Les cantons vaincus de la guerre du Sonderbund n'ont

que très peu de sociétés. En 1876, il y a quatre sociétés de gymnastique dans l'actuelle commune de Ste-Croix, mais deux en Valais et cinq dans tout le canton de Fribourg.

La gymnastique est donc alors clairement liée au grand mouvement politique radical qui met en place la Suisse et ses Constitutions de 1848 et 1874. Certaines sections (ainsi nommées car elles sont les antennes locales de la Société fédérale de gymnastique) n'hésiteront pas à porter les noms de « Jeunes-Patriotes », « Jeune Suisse », « Helvétique ». Les politiciens les encouragent d'ailleurs et soutiennent l'organisation des fêtes cantonales et fédérales, manifestations qui consistent alors en assemblées générales des membres (du moins de ceux qui ont pu se déplacer), accompagnées de quelques concours et de banquets agrémentés de force discours et toasts à la patrie. Parallèlement et dans le même mouvement se développent d'ailleurs d'autres fêtes cantonales et fédérales, notamment de tir.

La section de Vevey (actuelle Vevey-Ancienne) est fondée en 1855 à l'initiative de Ferdinand Wilhelmi, professeur de gymnastique allemand, réfugié politique. Elle compte un quart de gymnastes allemands et un quart de Suisses alémaniques (presque tous apprentis de commerce retournés chez eux peu après) et publie ses premiers statuts en français et en allemand. Wilhelmi motive la section à instituer la Société cantonale vaudoise de gymnastique en 1858, par la mise sur pied d'une Fête cantonale. Paul Ceresole, jeune avocat qui vient de s'installer à Vevey et d'adhérer à la section, préside la fête et, très brièvement, le premier comité cantonal avant de se tourner vers une importante carrière politique, militaire et entrepreneuriale.

Si les villes disposent de premiers hangars plus ou moins adaptés et équipés pour la gymnastique, mal éclairés et rarement chauffés en hiver, les villages n'ont guère qu'un préau scolaire équipé de perches et de barres fixes. De quoi pratiquer la gymnastique en été, lorsque les agriculteurs ont de très longues

jours de travail, mais pas en hiver lorsqu'ils auraient plus de temps. Malgré les efforts de la Société fédérale qui, pour s'implanter dans les campagnes, développe les « jeux nationaux » (course, saut en longueur, lever et jet de pierre, lutte) se contentant d'installations rudimentaires, la gymnastique sera donc très urbaine pendant son premier siècle d'existence.

Nous aurons l'occasion de reparler des disciplines de la gymnastique d'autrefois, mais aussi des débuts de la gymnastique féminine et des jeunes gymnastes autrefois nommés pupilles et pupillettes

■ Jean-François Martin,
Archiviste de Vevey-Ancienne

Pour en savoir plus :

- gymvaud.ch/acvg/historique : présentation de l'histoire de l'association cantonale et liens pour accéder aux plaquettes historiques de 1908, 1958 et 2008.
- Gil Mayencourt, *La Société cantonale vaudoise de gymnastique : Entre institutionnalisation cantonale et affirmation romande de la pratique (1858-1892)*, Revue historique vaudoise, N° 128, 2020, p. 45-58.
- Jean-François Martin, *1908-2020, la gymnastique vaudoise entre tradition et modernité*, Revue historique vaudoise, N° 128, 2020, p. 59-70.



■ Pierre Aguet

Les rédacteurs en chef du monde

La situation est dramatique pour nos démocraties occidentales. Madame Myret Zaki vient de publier « Désinformation économique », 260 pages aux Éditions Favre. Je tire les phrases suivantes des dernières pages du livre de l'ancienne rédactrice en chef de Bilan : « La désinformation économique dans les pays développés est dans bien des cas un dégât collatéral de la faillite des États dans le maintien de médias indépendants et d'une recherche universitaire indépendante... face au sponsoring et au lobbying d'entreprises aux moyens supérieurs. La privatisation de l'information a connu un développement accéléré... à mesure que l'argent désertait le secteur public pour s'accumuler dans le secteur privé... Quand on publie une statistique nationale du revenu des ménages, cela ne fait aucun sens de publier un revenu moyen de 7'500 francs par exemple, alors que les plus hauts salaires ont augmenté de façon exponentielle sur dix ans et que les bas et moyens salaires ont stagnés ou reculés ».

À l'époque du communisme à la Staline, les Russes plaignaient les peuples d'Europe exploités par les capitalistes. Ils se félicitaient de vivre dans un pays de justice sociale. Le contrôle de la presse était total. Or, chez nous, au XXI^e siècle, nous nous trouvons dans une situation comparable parce que la presse est au service des milliardaires. Myret Zaki encore : « ... les 1 % des plus riches du monde développé sont ceux aujourd'hui qui créent de facto la plupart des récits collectifs et des valeurs sociétales qui se diffusent ensuite

à travers les médias et la culture. Ces narratifs correspondent aux intérêts de ceux qui les émettent... ils ne coïncident pas ou peu avec ceux des 99 %... LES MILLARDAIRES SONT EN QUELQUE SORTE LES RÉDACTEURS EN CHEF DU MONDE... les valeurs intellectuelles et sociétales de cette ploutocratie sont celles qui nous impactent. Elles sont diffusées à travers l'ensemble du monde développé, à travers les leaders d'opinion, les écrivains, les humoristes, les instagrammeurs/meuses, l'art, l'architecture et imprègnent la culture occidentale, des plus riches aux plus pauvres ». Francis Fukuyama accuse : « L'argent du lobbying et les contributions de campagne verrouillent les politiques et constituent une « forme de corruption légalisée ». Jo Binden a fait campagne sur le relèvement des taxations des plus riches. Il n'en est plus question. Le livre dont je tire ces informations fourmille de statistiques des institutions internationales. On en n'entend jamais parler. Par exemple, on a l'impression que les difficultés de la France viennent du fait que le pays distribue trop d'aides aux petits commerçants, aux PME et à la population. Or, ce sont les multinationales du CAC 40 qui ont reçu l'essentiel des aides Covid. 26 entreprises sur 40 ont distribué d'importants dividendes à leurs propriétaires. Autre exemple, la mortalité infantile. Elle est plus basse en Russie qu'aux États-Unis. Encore une citation : « L'Image que se donne l'Occident n'est pas celle de régimes inégalitaires. Le mythe de la supériorité occidentale repose sur le récit entrepreneurial porté par les symboles de réussite américains... Hollywood, Wall Street, la Silicon Valley et leurs ambassadeurs de charme, Nike, Apple, Google, Amazon, Tesla, Coca-Cola ». Ne nous étonnons plus de la difficulté qu'ont les gauches européenne et suisse de faire passer leurs projets. Même dans une démocratie directe.





■ Pierre Butty

Vieillir en bonne santé

L'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont lancé en 2021 une « Décennie pour le vieillissement en bonne santé 2021-2030 ». Son objectif est d'adopter une approche plus adéquate du vieillissement et de stimuler les initiatives dans ce sens partout dans le monde.

Selon le site de l'ONU, le vieillissement en bonne santé est le processus de développement et de maintien des aptitudes fonctionnelles¹ qui permet aux personnes âgées de jouir d'un état de bien-être. Cet objectif ambitieux a été fixé pour cette décennie (2021-2030) par l'ONU et l'OMS, dans le cadre de leurs engagements en vue d'un développement durable pour tous. Pour cela, elles se sont appuyées sur le « Rapport mondial sur le vieillissement et la santé » de 2016.

Un milliard de personnes

Force est de constater que la planète compte déjà plus d'un milliard de personnes âgées de 60 ans ou plus et que l'allongement de l'espérance de vie est un phénomène toujours croissant. Comme pour l'ensemble de la population mondiale, la plupart de ces personnes âgées vivent cependant dans des pays à faible revenu et sont confrontées à de multiples obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la société.

La Décennie pour le vieillissement en bonne santé (*Decade of healthy ageing*) ne vise donc pas seulement une vie caractérisée par l'absence de maladies (la « bonne santé »), mais bien plus largement le maintien et le

développement des ressources physiques et mentales des personnes âgées, en vue d'une qualité de vie qu'elles jugent satisfaisante. Pour cela il s'agit aussi de développer leur environnement et les interactions qu'elles doivent avoir avec lui.

Dès lors, il faut envisager la participation non seulement des personnes âgées elles-mêmes à ce développement, et leurs associations représentatives, mais aussi des spécialistes en aménagement du territoire, en transports publics, en logements adaptés, en commerces de détail et en services de toute sortes.

Alain Berset en février 2020

Cela rappelle la thématique du conseiller fédéral Alain Berset, à l'occasion de son discours inaugural de la Conférence nationale « Santé 2030 », en février 2020 (juste avant la pandémie), intitulé « Vieillir en bonne santé ». Il en avait profité pour rappeler d'abord que, en Suisse, seule une personne sur douze, de 83 à 89 ans, qualifie son état de santé de « mauvais », ce qui est plutôt positif. Puis, il s'était inquiété du peu de connaissances que nous avons sur le « grand âge », y compris sur sa définition et l'image qu'il véhicule. C'est ainsi que, bien souvent, la vieillesse est vue comme négative : un déclin de toutes les performances, voire une phase de dépendance.

À ce titre, les plus de 65 ans ont souvent vécu de manière stigmatisante la pandémie que nous venons de traverser, durant laquelle ils n'étaient vus plus que comme vulnérables et fragiles et devant être protégés par des mesures d'isolement très mal perçues.

Favoriser les capacités

La Décennie pour le vieillissement en bonne santé de l'ONU veut donc revaloriser le rôle des seniors dans toute la société. Pour cela, elle préconise de changer notre façon de penser le vieillissement, de faire évoluer les sociétés pour favoriser les capacités des personnes âgées et dispenser des soins et des services qui répondent à leurs besoins, y compris pour des traitements lourds.

Mais l'ONU et l'OMS veulent aussi mettre l'accent sur le fait que le vieillissement en bonne santé doit encourager les partenariats et accélérer les progrès. Pour cela, elles comptent sur les gouvernements et les acteurs non étatiques pour concevoir des orientations permettant aux populations de mener une vie saine plus longtemps. En bref, il faut

qu'une bonne santé permette de mieux vivre les années gagnées avec l'allongement de l'espérance de vie.

¹ Les aptitudes fonctionnelles sont les capacités qui permettent aux individus d'être et de faire ce qu'ils jugent valorisant.



■ Pierre Dominique Scheder
Poète-chansonnier
Épendes Fribourg

Les bourgeois sont sous les verrous

En me baladant en Lavaux, je m'étonne grandement de découvrir nombre d'imposantes demeures bardées d'écussons de groupes de vigilance, de pancartes « Attention chien méchant » et « Colportage et mendicité interdits », qui plus est munies de systèmes d'alarme sophistiqués reliés directement à la police ou à Securitas. Bref, je constate que les bourgeois sont sous les verrous. Est-ce d'avoir trop volé son monde? Est-ce le cadeau empoisonné de la réussite sociale? En tout cas je me le demande : peut-on vraiment vivre heureux dans de tels bunkers? D'ailleurs, c'est souvent dans un pareil désert social, loin des grâces de la charité, que l'on se soûle seul au Martini, Cynar ou autre Ricard. À ce régime on devient vite alcoolique, dépressif ou pire encore. Le capitalisme, entre autres méfaits, on le sait, engendre l'égoïsme, l'isolement et la misère morale. Heureusement qu'il y a la solidarité et la générosité des petites gens, qui humanisent un peu cette économie basée sur le seul profit.

Lors de ma folle jeunesse, en vadrouille sur les opulents rivages genevois, on s'amusait avec

mon pote Pierrot à sonner aux portes de ces arrogantes propriétés : « Bonjour Madame. On est des pauvres, on a faim, on aimerait du pain! » La réplique ne tardait pas : « Foutez l'camp ou j'envoie les chiens! » Nous on se marrait comme des baleines, heureux de ne rien posséder, si ce n'est la liberté d'étudiants de Mai 68 qui imaginaient la révolution pour l'automne suivant. Plus modestement on peut, je crois, déjà faire sa petite révolution intérieure et vivre sur un mode d'« état de poésie » et de camaraderie, selon les lois et les règles d'un Grand Soir à réinventer chaque jour. Tant rêvé qu'il adviendra! Utopie chrétienne ou marxiste, oui j'aime à croire que l'humanité va vers une heureuse destinée et donne raison à ma chanson fredonnée sur l'air de l'Internationale :

**« Camarade François joli nom bien lui va
Camarade François un jour tout chantera! »**

Cri du cœur et de la raison

Face aux discours constants des autorités et des gens de pouvoir, Conseil fédéral en tête, dont nous sommes abreuvés, face à ces appels qui sont en filigrane des appels à la soumission, je sens la nécessité de redire des choses que j'ai sans doute déjà exprimées dans notre *Courrier*.

Les temps sont difficiles, chacun ressent, qu'il le veuille ou non, cette incertitude qui pèse sur le monde. L'hiver sera ce qu'il sera. Certes nous devons nous préparer à vivre un peu différemment, de façon plus sobre, nous préparer à trouver les meilleurs moyens de nous protéger.

Les conseils pour ce faire ne vont pas manquer, ils affluent déjà.

Je renvoie le lecteur à l'excellent éditorial d'Ariane Dayer paru dans le *Matin Dimanche* du 4 septembre dernier, une caricature des discours ambiants du Conseil fédéral. Tout y est, jusqu'à la température de la douche et au programme de la machine à laver.

Mais rajouter de la pensée unique à toute cette répétition, rajouter de l'angoisse à l'angoisse n'est pas nécessaire. Ce dont nous avons besoin, c'est de cultiver les relations positives avec notre entourage quotidien.

De plus en plus, je pense que les liens de proximité sont une réponse essentielle à ce qui

se passe dans le monde. Créer de l'harmonie autour de soi, être attentif les uns aux autres.

Être dans une relation d'écoute, c'est autant écouter l'Autre parler de lui, de sa façon de ressentir et de vivre le monde, que parler de soi et de ses sentiments.

C'est pouvoir parler quand il y a un besoin ou une difficulté, cultiver les valeurs, l'amitié et le respect entre les gens.

Faire comme si de rien n'était n'est pas la bonne solution.

Pour rester vivant, il est bon de rester attentif à ce qu'il se passe, et à résister quand il le faut, à résister par exemple à l'idéologie de l'argent tout-puissant, au règne absurde de quelques milliardaires dans le monde, résister déjà simplement en gardant son regard critique sur le monde.

Le prestigieux alpiniste Walter Bonatti le dit en une phrase très frappante : « Aujourd'hui, être un héros signifie seulement ne pas accepter les compromis que la médiocrité quotidienne t'amène à affronter. »

Cela, chacun d'entre nous peut le faire. C'est quelque chose d'exigeant et, en même temps, c'est à la portée de tout le monde.

■ Bernard Walter

CHANSON ET POÈME

Le soleil – Charles Baudelaire (1821 – 1867)

Avec un été d'ensoleillement record, le poème *Le soleil* de Charles Baudelaire tombe à pic et nous rappelle que le soleil peut être un astre cruel ! Selon MétéoSuisse, la période allant de mai à août de cette année a été la plus ensoleillée et la plus sèche des 140 dernières années en Suisse, presque autant de temps que depuis la parution en 1857 du poème de Baudelaire dans *Les fleurs du mal*. Un poème qui évoque le fond magique du soleil. Le fond le plus implacable, le plus obscur, mais aussi le plus fécond, le plus nourricier. Le poème se compose de vingt alexandrins de rimes en trois parties. Dans une première partie, le soleil fait irruption comme un astre cruel face au poète solitaire. Une deuxième partie prend le contre-pied et présente le soleil comme un astre bienfaiteur.

Dans l'esprit de Baudelaire, le soleil apparaît enfin comme un souffle universel de vie et révèle en même temps par sa vigueur, les effets insoupçonnés de la poésie sur l'âme humaine. De sorte que le soleil se fait poésie et devient un vrai nectar pour l'esprit. Il rayonne et se répand comme la poésie, en nous offrant derrière les persiennes un refuge sûr où l'âme en peine peut se ressourcer ! Ce magnifique poème se savoure en compagnie de Léo Ferré (1916-1993), ce touche-à-tout de génie, qui a mis en musique *Le soleil* de Baudelaire dans une mélodie inoubliable que l'on peut écouter sur YouTube.

■ Patrick Ernst



Le soleil

Le long du vieux faubourg, où pendent aux mesures
 Les persiennes, abri des secrètes luxures,
 Quand le soleil cruel frappe à traits redoublés
 Sur la ville et les champs, sur les toits et les blés,
 Je vais m'exercer seul à ma fantasque escrime,
 Flairant dans tous les coins les hasards de la rime,
 Trébuchant sur les mots comme sur les pavés,
 Heurtant parfois des vers depuis longtemps rêvés.

Ce père nourricier, ennemi des chloroses,
 Éveille dans les champs les vers comme les roses ;
 Il fait s'évaporer les soucis vers le ciel,
 Et remplit les cerveaux et les ruches de miel.
 C'est lui qui rajeunit les porteurs de béquilles
 Et les rend gais et doux comme des jeunes filles,
 Et commande aux moissons de croître et de mûrir
 Dans le cœur immortel qui toujours veut fleurir !

Quand, ainsi qu'un poète, il descend dans les villes,
 Il ennoblit le sort des choses les plus viles,
 Et s'introduit en roi, sans bruit et sans valets,
 Dans tous les hôpitaux et dans tous les palais.

JEU CONCOURS

MOT CACHÉ

I	E	U	Q	O	V	N	O	C	T	A	N	E	E	J
E	T	E	N	U	E	E	U	Q	I	T	I	R	C	U
I	T	S	L	A	N	C	E	L	A	D	G	E	U	S
M	E	T	E	I	E	F	A	N	T	O	M	E	S	T
P	D	R	A	V	E	T	G	M	M	U	R	E	R	I
R	E	L	A	R	A	E	P	M	A	M	E	N	I	C
I	P	S	I	F	G	R	E	P	P	R	E	S	S	E
M	T	O	O	A	E	U	T	U	E	P	I	O	E	E
E	L	N	N	F	A	C	V	E	Q	X	L	E	D	R
G	T	T	E	E	L	L	I	R	V	I	T	O	A	A
E	B	R	P	A	L	E	C	I	T	O	G	A	T	L
N	E	A	N	G	U	I	T	A	R	E	I	O	S	C
S	H	C	N	O	I	R	I	N	E	I	L	L	L	E
C	E	E	R	D	E	R	M	U	S	C	L	E	E	D
R	E	T	P	O	E	M	E	L	R	O	N	D	E	S

Liste des mots :

Aéré	Logique
Ange	Lunaire
Bande	Marié
Chapeau	Murer
Cinéma	Muscle
Clan	Octane
Convoqué	Opter
Critique	Paumé
Déclaré	Plaine
Dette	Plot
Ecus	Poème
Extase	Préféré
Fantôme	Pressé
Fatal	Ronde
Fonte	Solitaire
Gant	Stade
Gens	Tenue
Gloire	Trace
Gommé	Travesti
Gratté	Troué
Guitare	Vaste
Imprimé	Victime
Justice	Vitre
Lancé	Voiles
Lien	Vrille

Indication pour le mot à trouver :

Partie fine des lettres, en cinq lettres.

Envoyez le mot caché à : Eva Gloor, rue de la Poste 23B, 1020 Renens.

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Réponse du N° 04/2022 : TORTURE.

Les gagnants sont : Mmes TELLENBACH Jacqueline de Begnins, ALVAREZ A.-Marie de Lausanne et MM. REIN Hans de Bassins, CHARMEY André de Nyon et GATTOLIAT Gilbert d'Yverdon-les-Bains.